

Question du député Dennis Bevington sur la souveraineté dans l'Arctique

le 11 février 2014

Monsieur le Président, malgré les beaux discours du premier ministre au sujet de la souveraineté dans l'Arctique, le gouvernement conservateur n'a pas fait grand-chose pour protéger les ressources du Nord du Canada contre les intérêts étrangers.

Le plus grand locataire autorisé à faire de la prospection sous-marine dans la mer de Beaufort est une petite entreprise britannique de deux employés appelée Franklin Petroleum. En vertu des règles actuelles, les baux peuvent être transférés à n'importe qui, dans n'importe quel pays, à tout moment, sans avoir à demander l'autorisation du Canada.

Pourquoi le premier ministre n'a-t-il pas éliminé cette échappatoire?

L'hon. Joe Oliver (ministre des Ressources naturelles, PCC):

Monsieur le Président, nous nous fions aux organismes de réglementation pour déterminer quels projets autoriser.

Seuls les projets qui ne présentent aucun danger pour les Canadiens et pour l'environnement sont autorisés. Le parti d'en face devrait cesser de prendre des décisions en l'absence de conseils scientifiques indépendants.